

CAPITAL PLANÈTE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 28 septembre 2018



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	10
Rapport d'activité.....	11
Rapport certifié du commissaire aux comptes	16
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 28 septembre 2018.	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

CODE ISIN : FR0010921452

CLASSIFICATION : Actions internationales

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP vise à rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thématiques durables au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 110% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. Le fonds investira tant sur les actions de sociétés liées aux technologies de l'eau (H2O) et du dioxyde de carbone (CO2), qu'aux énergies renouvelables, au vieillissement et toute autre thématique constituant un changement séculaire.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct, par l'intermédiaire d'OPC et/ou par des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus et gérés par la société de gestion.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Allocation d'actifs stratégique : les gérants identifient les tendances séculaires d'avenir, incluant les thématiques de l'eau, du CO2, du vieillissement de la population, de la technologie, de la convergence entre les pays émergents et développés, ... et conçoivent une allocation stratégique sur ces différentes thématiques. Parmi les activités liées à ces thématiques, on trouve : la distribution d'eau, les technologies de l'eau, la protection de l'environnement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le luxe, la santé (laboratoires, sociétés de bio technologie, les équipements médicaux), l'exploitation de maisons de retraite, la sécurité, la digitalisation de l'économie. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant soit des OPCVM investis sur ces thèmes soit des sociétés dont au moins 50% du chiffre

d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la valeur d'entreprise sont liés aux thèmes d'investissements stratégiques.

- Allocation d'actifs tactique : les gérants adaptent l'exposition aux différentes thématiques en fonction du scénario de marché qui prévaut au moment de la revue du portefeuille, soit en effectuant des arbitrages entre les valeurs ou les OPCVM en portefeuille, soit en utilisant des IFT simples.
- Construction du portefeuille : les poids associés aux OPCVM ou aux titres en portefeuille sont ajustés en fonction du scénario de marché et respectivement des cycles économiques pour les OPCVM et de critères de qualité tels que les compétences du management, la solidité de la franchise d'affaire ou l'attractivité des titres.

En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille à ces marchés et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC« monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque sectoriel**

Il est rappelé que l'univers d'investissement du FCP est assis sur une thématique environnementale (H2O et CO2), le fonds étant de ce fait exposé sur des valeurs représentatives de cet univers. En cas de conjoncture défavorable dans les secteurs concernés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.

➤ **Risque pays émergents et non OCDE**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% de son actif aux marchés d'actions à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPC monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Actions et parts d'OPC

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européens
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

➤ **Les instruments dérivés**

Nature des marchés d'intervention

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- ☒ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit
- ☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

- ☒ futures
- ☒ options
- ☒ swaps
- ☒ change à terme
- ☐ dérivés de crédit
- ☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- ☒ couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- ☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- ☐ arbitrage
- ☐ autre

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en

espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opérations.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2017.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2017, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2017 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2017 : 842 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 656 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 186 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 746 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 96 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2017 - SEPTEMBRE 2018**

OCTOBRE 2017

Le mois d'octobre a vu les marchés internationaux tirer parti des excellentes dynamiques macroéconomiques qui dessinent un paysage de croissance synchronisée dans toutes les zones géographiques. De surcroît, en Asie ont eu lieu des élections législatives anticipées au Japon, convoquées par le Premier Ministre sortant, et le dix-neuvième congrès du Parti Communiste Chinois. Sans surprise, et malgré une participation en berne, Shinzo Abe a réussi son pari et glane plus des deux-tiers des sièges remis en jeu, ce qui lui permet d'accroître son pouvoir au Japon. Du côté de l'Empire du milieu, Xi Jinping a été reconduit dans ses fonctions de Président de la République Populaire de Chine et Secrétaire général du PCC, tout en accroissant son pouvoir et en faisant entrer sa philosophie dans la charte du parti. Cette continuité a été très bien perçue par les opérateurs qui ont donc propulsé le Nikkei 225 et le MSCI Emergents au plus haut depuis 20 ans et 6 ans. En Europe, les investisseurs ont pris connaissance de la stratégie 2018 de la BCE, qui continuera son QE à un rythme plus mesuré. Enfin, les marchés ont dû digérer de nombreux résultats d'entreprises qui ressortent globalement conformes aux attentes. Dans les prochaines semaines, toute l'attention du marché sera portée sur la désignation probable du futur Président de la Réserve Fédérale américaine, ainsi que de plusieurs de ses membres.

NOVEMBRE 2017

Alors que les marchés internationaux continuent sur leur lancée, tirés par le secteur de la technologie, dont les composants affichent des performances surprenantes trimestre après trimestre, les marchés européens affichent des performances négatives. Tout d'abord, sur le front macroéconomique, alors que les indicateurs sont toujours au beau fixe, la mort clinique avant même sa naissance de la coalition Jamaïque en Allemagne a pesé sur la politique européenne. En effet, le blocage du gouvernement germanique entraîne une inertie très forte au niveau européen, et pèse inévitablement sur le couple franco-allemand. Au niveau des entreprises ensuite, la chute vertigineuse et ininterrompue d'Altice a entraîné d'autres poids lourds du secteur des télécommunications, tandis que les banques et les pétrolières ont également signé les plus mauvaises performances sectorielles sur le mois. A contrario, aux États-Unis, la nomination de Jérôme Powell a renforcé la conviction des opérateurs que la politique accommodante de la Réserve Fédérale américaine serait poursuivie. Enfin, les records de consommation atteints lors du Black Friday et du Cyber Monday ont propulsé des titres comme Amazon ou Google à leurs plus hauts historiques.

DÉCEMBRE 2017

Le dernier mois de l'année 2017 a été marqué par des risques politiques et géopolitiques toujours omniprésents. En effet, entre les États-Unis et la Corée du Nord, les échanges verbaux sont de plus en plus musclés et les missiles de Kim Jung-un mettent désormais les États-Unis à portée de tir du dictateur. Par ailleurs, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par les États-Unis de l'administration Trump a conduit le Hamas, allié de l'Iran, à appeler à une nouvelle intifada, c'est-à-dire un soulèvement des territoires occupés par les Israéliens, soulèvement qui n'a pas eu lieu, même après que le Guatemala a imité les USA. Plus près de nous, les européens sont enfin parvenus à un accord avec le gouvernement britannique sur la facture du Brexit ; cela devrait permettre de passer à la phase 2 des négociations, c'est-à-dire celles portant sur la circulation des biens et des personnes. Enfin, au registre des mauvaises nouvelles, l'Allemagne n'a toujours pas de gouvernement et les élections régionales en Catalogne ont à nouveau permis aux Indépendantistes de remporter la majorité absolue, ce qui constitue un camouflet pour le pouvoir central.

Sur le front macroéconomique, les statistiques publiées récemment démontrent la robustesse de l'économie mondiale et la synchronisation de la croissance dans toutes les régions du monde, ce qui a permis à Janet Yellen de remonter une nouvelle fois le taux d'intérêt directeur américain pour son dernier FOMC.

Ainsi, les marchés ont globalement continué leur marche en avant et terminent l'année sur des niveaux records, partout sauf en Europe, pénalisés par l'actualité et, paradoxalement, par la vigueur de l'euro par rapport aux autres devises.

Achat : Vontobel Fd Clean Technology

Renforcement : Néant

Vente : Néant

Allégement : Néant

JANVIER 2018

En ce début d'année 2018, nous assistons à une détente spectaculaire de l'ambiance entre les deux Corée, alors que nous avons terminé 2017 avec des invectives quotidiennes entre Donald Trump et Kim Jong-un. Du côté du Brésil, la condamnation pour corruption de l'ancien président Lula à une peine de prison d'une durée de 12 ans rend probable son éviction de la course à la Présidence cette année. Sur le vieux continent, l'accouchement d'une coalition en Allemagne a été faite dans la douleur, et on peut d'ores et déjà parier qu'il sera moins facile pour Angela Merkel de gouverner pour la quatrième fois l'Allemagne. Sur le front macroéconomique, les statistiques publiées en Europe démontrent que la reprise est bien là, notamment en l'Allemagne qui affiche une progression de son PIB de 2,2% et un excédent budgétaire record de 1,2%, ou en France où la croissance annuelle sur 2017 est ressortie à 1.9%. En conséquence de cet environnement économique très favorable, les taux commencent enfin à redevenir positifs, le pétrole se renchérit de manière raisonnable et les marchés d'actions ont débuté l'année sous les meilleurs auspices, partout dans le monde.

FÉVRIER 2018

Après un début d'année euphorique sur les marchés mondiaux des actifs risqué, le mois de février est marqué par un remarquable retour de la volatilité. L'indice de "la peur", le VIX est ainsi passé de 11 à plus de 50, en séance, en seulement 5 jours. Bien que les données macroéconomiques restent de bonne facture et que les publications des résultats des entreprises sont supérieures aux attentes, les indices boursiers terminent le mois en territoire négatif. Le fait déclencheur de cette résurgence de l'aversion aux risques est le chiffre sur l'évolution mensuelle des salaires aux États-Unis qui témoigne d'une accélération du revenu horaire moyen. Cette bonne santé du marché du travail fait craindre aux investisseurs un changement de stratégie de la FED, la poussant à accélérer le resserrement monétaire en vue de contenir les poussées Inflationnistes. Ces craintes se sont accentuées après les déclarations en fin du mois de Jérôme Powel, nouveau Président de la banque centrale américaine, qui juge que les risques inflationnistes sont désormais plus visibles. Sur le plan politique et géopolitique, le mois est surtout marqué par l'incertitude grandissante autour des résultats des élections parlementaires à venir en Italie. De son côté, fidèle à sa méthode transgressive, Donald Trump ravive les craintes protectionnistes par des déclarations sur ses intentions d'augmenter sensiblement certains tarifs douaniers aux États-Unis.

MARS 2018

Mars a tout d'abord été le théâtre d'un affrontement entre les États-Unis et le reste du monde sur fond de guerre commerciale larvée. En effet, le Président Trump a décidé d'imposer des droits de douane à hauteur de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur l'aluminium, conséquences des mesures protectionnistes qu'il avait évoquées pendant la campagne de 2016 et afin de tenter de réduire le déficit commercial abyssal des États-Unis qui s'élève chaque année à environ 500 milliards de dollars. Dans l'œil du cyclone se trouvent la Chine, qui représente 70% de ce déficit, mais également l'Union Européenne (29%) et le Mexique (12%) ce qui explique que les deux premiers ont immédiatement réagi aux menaces américaines en annonçant à leur tour des mesures de rétorsion au minimum. Comme si cette remise en cause de l'OMC ne suffisait pas, un faisceau convergent d'informations

diverses ont fait dévisser les valeurs technologiques américaines : Facebook et l'utilisation de données personnelles de 50 millions d'utilisateurs par Cambridge Analytica, Tesla et l'accident de voiture mortel suite à l'activation du pilote automatique d'une Model X ou les tweets anti-optimisation fiscale de Donald Trump au sujet d'Amazon. Ainsi, ces actualités ont partiellement éclipsé la première réunion de la Réserve fédérale américaine de l'ère Powell qui s'est soldée par une remontée des taux de 0.25%.

Achat : Bnp Paribas Aqua, Vontobel Fund - mtX Sustainable Emerging Markets Leaders, Vontobel Fund - mtX Sustainable Emerging Markets Leaders, RoboCap UCITS Fund, Preval Funds Sicav - World Winners

Renforcement : GemEquity

Vente : LYXOR-ETF World Water, Trusteam ROC, Amundi Etf S&P Global Luxur, Quadrige Rendement

Allègement : Parvest Global Environment

AVRIL 2018

Le mois d'avril a vu les marchés d'actions occidentaux fortement rebondir après leur lourde chute des mois précédents, notamment en Europe, où le CAC 40 s'adjuge plus de 7%, et au Japon. Cette remontée spectaculairement rapide des indices est le fruit d'une conjonction de facteurs très favorables : des chiffres économiques aux USA très robustes, avec un PIB trimestriel supérieur aux attentes et une inflation salariale et des prix contenue, un discours extrêmement accommodant de la part de la BCE qui a permis d'effacer la progression de l'euro face au dollar sur 2018, et des risques géopolitiques relativement contenus, comme le prouve la rencontre historique des dirigeants des deux Corée, ou les attermoissements de l'administration Trump sur l'introduction de droits de douane. Concomitamment, le retour d'un taux à 10 ans américain au niveau de 3% a été interprété dans ce contexte comme une très bonne nouvelle par le marché et dû bien plus à une croissance américaine proche de son potentiel qu'à un dérapage de l'inflation. Seule ombre au tableau, la performance des marchés émergents en dollar, notamment en Chine et au Brésil, pénalisés par la normalisation des taux d'intérêts américains et par la hausse du billet vert.

MAI 2018

Comme prévu depuis le début de l'année, le résultat des élections font à nouveau la une de l'actualité avec le nouveau psychodrame européen qui fait rage en Italie. En effet, près de deux mois et demi après avoir voté, un accord de gouvernement avait été trouvé entre la Ligue et le Mouvement 5 étoiles. Mais c'était sans compter sur le Président de la République d'Italie, Sergio Mattarella, qui a décidé de ne pas accepter en tant que Ministre des Finances, l'euroscéptique Paolo Savona, comme le lui permet la constitution. Au final, la Coalition va bien gouverner l'Italie mais avec un économiste euro compatible à la tête du Ministère des Finances.

Outre-Atlantique, la guerre commerciale avec la Chine s'est soldée optiquement par une victoire des USA par KO, aidée il est vrai par son déficit commercial abyssal de 500 Mds \$ avec l'Empire du Milieu. Ainsi, la République populaire s'est engagée à rééquilibrer les échanges commerciaux de 200 Mds \$, comblant l'électorat républicain à quelques mois des élections de mi-mandat.

Enfin, les taux d'intérêts à 3% aux USA assurent le rapatriement des dollars et ainsi soutiennent massivement la devise américaine et constituent un excellent rempart contre la flambée de prix des importations.

JUIN 2018

Le mois de juin 2018 a été le théâtre de psychodrames comme seule la zone Euro peut en offrir. En effet, déjà lors du mois précédent, la constitution du nouveau gouvernement italien avait provoqué une montée en flèche de la prime de risque de l'État latin, prime qui se maintient à un très haut niveau. Par ailleurs, l'Europe a continué de se déchirer sur l'accueil des réfugiés, l'Italie, encore elle, menant une fronde sans précédent contre la passivité de Bruxelles. Ces dramatiques migrations ont d'ailleurs failli faire tomber la Chancelière allemande qui a été mise au pied du mur par son remuant allié et ministre de l'intérieur de la CSU. Ainsi, l'administration Trump a pu annoncer de nombreuses taxes à l'importation, sans être véritablement contrée par les 28, ni par la Chine d'ailleurs qui est extrêmement

prudente sur le sujet. Enfin, les Banquiers centraux ont annoncé leur politique monétaire d'ici à la fin de l'année, ce qui a contribué à soutenir les marchés, qui font du surplace en moyenne sur le mois.

Achat : Delubac Exceptions Pricing Power, Amplegest Pricing Power, Richelieu Family Small Cap
Renforcement : Vontobel Fd Clean Technology, Martin Maurel Senior Plus, IDAM Small France, NN
Healthcare Equity

Vente : Emergence M, Parvest Green Tigers, Quadra Capital - Global Equity Alpha

Allègement : Argos Funds SICAV - Family Enterprise

JUILLET 2018

Le mois de juillet a été marqué par la poursuite de la "Guerre du Commerce" menée par le Président américain à l'encontre de la plupart de ses partenaires. Ainsi, les marchés financiers ont continué d'évoluer entre craintes et soulagements, même s'il est vrai que le phénomène d'accoutumance et la difficulté de suivre les revirements américains, par exemple sur les constructeurs automobiles européennes, limitent grandement la volatilité ressentie. A cet égard, la menace de M. Trump de taxer les 500 Mds \$ de biens importés de China n'a eu que peu d'impact sur les indices boursiers. En revanche, force est de constater que la devise chinoise joue parfaitement son rôle d'amortisseur puisque le Yuan a perdu plus de 8% sur les 6 derniers mois face au dollar.

Par ailleurs, les résultats annoncés par les sociétés européennes et américaines se sont à nouveau soldés par des variations boursières de grande ampleur. Ainsi, Facebook ou Twitter ont dévissé de plus de 20% et 30% par rapport à leur record enregistré également sur le mois, tandis que les résultats de Peugeot ont été salués par une envolée du cours du fleuron industriel de Clermont-Ferrand de plus de 20%.

Enfin, sur le front obligataire, les taux d'intérêts reviennent sur les niveaux de 0.5% en Allemagne, et tout proche des 3% aux USA.

AOÛT 2018

L'indécision domine sur les marchés financiers qui restent focalisés sur les tensions commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux. Quand bien même les actions concrètes (mise en place de barrière douanières, etc.) restent symboliques, on assiste à une divergence économique et financière entre les États-Unis et le reste du monde. Alors que le point haut de la croissance semblent avoir été touché l'année dernière dans les principales économies développées (Zone euro, Japon, Royaume-Uni), la croissance américaine a fortement accéléré au deuxième trimestre 2018 pour atteindre son plus haut niveau depuis 2014 (4.2% en rythme annualisé). Cette divergence, largement expliquée par la réforme fiscale du président Trump, s'est reflétée dans les performances des marchés actions. Ainsi, les actions américaines sont en fortes hausses sur le mois (+4,0%) tandis que les actions de la zone euro et des pays émergents sont en baisses de -3.7% et -2,0%, respectivement. Si les tensions commerciales actuelles ne remettent pas en cause la force du cycle économique mondial, avec des sous-jacents solides (marchés de l'emploi, investissements, politiques monétaires accommodantes), les inquiétudes sur les économies émergentes sont réelles. Ainsi, les pays les plus endettés en dollar (Argentine, Afrique du Sud, Inde, Brésil...) ont souffert des perspectives de resserrement monétaire aux États-Unis ont vu leurs devises fortement chuter au cours du mois. Les taux des emprunts d'États ont bénéficié de cet environnement moins favorable. Le taux 10 ans allemand est passé de 0.44% à 0.33% et son équivalent américain de 2.96% à 2.86%.

SEPTEMBRE 2018

Le mois de septembre a une nouvelle fois connu les affres de la Guerre du Commerce avec des déclarations tonitruantes du Président américain, visant explicitement la Chine, suivies de la mise en place de droits de douane de 10% sur plus de 200 milliards d'importations. Et au final, un soulagement relatif des marchés financiers, rassurés de pouvoir commencer à quantifier l'impact de ces barrières douanières sur l'économie mondiale. Ainsi, ces différents commerciaux, qui se sont traduits par une progression limitée des principaux marchés boursiers occidentaux, ont presque fait passer au second plan les violents mouvements de taux d'intérêt qui ont eu lieu au cours du mois. Aux USA, la nouvelle montée du taux directeur de la Réserve fédérale a mécaniquement poussé le taux à 10 ans au-delà du

seuil des 3%, encouragé également par l'accès de fièvre du baril de pétrole qui prend 5% sur le mois. En Europe, également, on peut noter la forte hausse du taux allemand qui lui aussi pâtit des mêmes pressions inflationnistes, mais aussi, à un euro en proie à un accès de faiblesse depuis quelques mois. Enfin, le psychodrame sur le budget 2019 de l'Italie a engendré une volatilité très forte sur les obligations de la Péninsule qui ont vu leur prime de risque s'écarter très fortement par rapport à celles des pays cœur de la zone euro, après une accalmie début septembre.

Achat : Néant

Renforcement : Néant

Vente : Néant

Allègement : Amundi Etf S&P Global Luxur

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 28 septembre 2018, le fonds a réalisé une performance de 5.10% sur 12 mois, contre 13.22% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 septembre 2018

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement
Société de Gestion : MYRIA AM
32, avenue d'Iena
75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 septembre 2018

Aux porteurs de parts du FCP CAPITAL PLANETE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CAPITAL PLANETE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



CAPITAL PLANETE

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	42 981 786,96	32 731 152,27
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	42 981 786,96	32 731 152,27
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	42 981 786,96	32 731 152,27
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 961,74	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 961,74	0,00
Comptes financiers	2 455 124,62	1 061 188,82
Liquidités	2 455 124,62	1 061 188,82
Total de l'actif	45 438 873,32	33 792 341,09

BILAN PASSIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Capitaux propres		
Capital	44 956 490,68	33 052 848,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	733 602,32	965 414,59
Résultat de l'exercice (a, b)	-386 332,68	-249 092,92
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	45 303 760,32	33 769 169,88
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	30 933,66	23 149,62
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 933,66	23 149,62
Comptes financiers	104 179,34	21,59
Concours bancaires courants	104 179,34	21,59
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	45 438 873,32	33 792 341,09

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5,76	0,07
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 339,14	38 104,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 344,90	38 104,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 684,42	2 624,22
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	10 684,42	2 624,22
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-9 339,52	35 480,16
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	333 229,17	251 821,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-342 568,69	-216 341,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-43 763,99	-32 751,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-386 332,68	-249 092,92

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2017-05 modifiant le règlement ANC 2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,90 % TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Actif net en début d'exercice	33 769 169,88	23 459 738,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 214 664,95	7 917 744,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 474 437,00	-730 375,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	673 566,00	1 049 720,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-42 361,50	-204 626,37
Plus-values réalisées sur Instruments financiers à terme	6 750,00	32 894,88
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-25 000,00
Frais de transactions	-21 350,74	-1 949,76
Différences de change	220 928,80	-380 341,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 299 398,62	2 866 871,59
Différence d'estimation exercice N	5 593 659,12	4 294 260,50
Différence d'estimation exercice N-1	-4 294 260,50	-1 427 388,91
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	834,37
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	834,37
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-342 588,69	-216 341,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	45 303 760,32	33 769 169,88

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur Instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 455 124,62	5,42
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 179,34	0,23
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 455 124,62	5,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	104 179,34	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	9 327 530,56	20,59	1 367 098,98	3,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	104 163,22	0,23	16,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/09/2018
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	1 961,74
Total des créances	1 961,74
Dettes	
Frais de gestion	30 933,66
Total des dettes	30 933,66

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	73 887,0000	11 214 664,95
Parts rachetées durant l'exercice	-9 850,0000	-1 474 437,00
Solde net des souscriptions/rachats	64 037,0000	9 740 227,95

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/09/2018
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	355 537,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	22 308,11

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/09/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/09/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	28/09/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 021 515,00
	FR0013300217	MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES I	1 021 515,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-386 332,68	-249 092,92
Total	-386 332,68	-249 092,92

	28/09/2018	29/09/2017
CAPITAL PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-386 332,68	-249 092,92
Total	-386 332,68	-249 092,92

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	733 602,32	965 414,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	733 602,32	965 414,59

	28/09/2018	29/09/2017
CAPITAL PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	733 602,32	965 414,59
Total	733 602,32	965 414,59

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018
Actif net en EUR	12 513 141,77	16 896 041,15	23 459 738,21	33 769 169,88	45 303 760,32
Nombre de titres	108 172,6781	139 450,6781	180 025,6781	231 685,6781	295 722,6781
Valeur liquidative unitaire en EUR	115,67	121,16	130,31	145,75	153,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	15,14	20,08	-4,82	4,16	2,48
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,67	-0,52	-0,68	-1,07	-1,30

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMPLEGEST PRICING POWER.IC FCP	EUR	5 500	1 372 910,00	3,04
BNP PARIBAS AQUA-I	EUR	64	2 642 874,88	5,84
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	70	1 110 715,20	2,45
DORVAL MANAGEURS EUROPE PART I	EUR	46	1 010 937,40	2,23
EPARGNE OPPORTUNITE I	EUR	6 000	699 420,00	1,54
GEMEQUITY I 3DEC	EUR	7 250	1 153 402,50	2,55
HANSEATIQUE	EUR	420	1 065 439,20	2,35
ID FRANCE SMDCAPS I	EUR	3 000	892 800,00	1,97
IDAM SMALL FRANCE I	EUR	6 150	1 152 817,50	2,54
MARTIN MAUREL SENIOR PLUS I	EUR	10	1 362 849,50	3,01
MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES I	EUR	1 100	1 021 515,00	2,25
RICH FAMILY SM.CAP I FCP 1DEC	EUR	4	494 345,20	1,09
Sofldy Selection 1 I	EUR	500	779 180,00	1,72
TOTAL FRANCE			14 759 206,38	32,58
IRLANDE				
ML ROBCP EUR-INS-CLASS FUNDER	EUR	7 850	1 240 340,82	2,74
SEILERN INTL STRYX AMERICA UI USD	USD	7 000	1 637 932,52	3,61
SPARX JAPAN B JPY	JPY	9 000	1 367 098,98	3,02
TOTAL IRLANDE			4 245 372,32	9,37
LUXEMBOURG				
AM IS SP GL L UEC	EUR	21 700	2 611 738,22	5,75
AWF F ROBO IC EUR C	EUR	13 000	1 711 710,00	3,78
LOOM US GRWTH EQ FD-IA USD	USD	8 400	1 068 328,46	2,36
NN (L) HEALTH CARE - I CAP USD	USD	750	1 595 967,46	3,52
PARVEST GL ENVIRONMEN IC	EUR	11 200	2 468 256,00	5,45
PICTET DIGITAL IEUR	EUR	6 000	2 165 700,00	4,78
PICTET-SECURI-IEUR	EUR	9 000	2 155 860,00	4,76
PREVAL FUNDS SICAV - WORLD WINNERS CLASS A CAPI	EUR	8 000	988 400,00	2,18
QUAERO CAPITAL-SMALLER EUROPEAN COMPANIES B (EUR)	EUR	11 500	1 525 590,00	3,37
QUEST CLEANTECH FUND-C	EUR	5 600	1 547 672,00	3,42
T ROWE PR-GLOBAL TECH EQY-Q	USD	90 000	1 348 683,08	2,98
VONTOBEL FUND CLEAN TECHNOLOGY I	EUR	3 400	1 112 684,00	2,46
VONTOBEL-SUST EMERG MKT-I	USD	6 800	890 707,52	1,97
TOTAL LUXEMBOURG			21 191 296,74	46,78
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			40 195 875,44	88,73

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés IRLANDE				
SEILERN INTL STRYX WORLD GROWTH-UI-USD	USD	10 300	2 785 911,52	6,15
TOTAL IRLANDE			2 785 911,52	6,15
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés			2 785 911,52	6,15
TOTAL Organismes de placement collectif			42 981 786,96	94,88
Créances			1 961,74	0,00
Dettes			-30 933,66	-0,07
Comptes financiers			2 350 945,28	5,19
Actif net			45 303 760,32	100,00

CAPITAL PLANETE	EUR	295 722,6781	153,19
-----------------	-----	--------------	--------

